

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/12/19
N° 03

DATE DE CONVOCATION :

15 DECEMBRE 2023

DATE D’AFFICHAGE :

15 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DERROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Martine MALASSIGNÉ, Laetitia ROSSI, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Karine NÉEL donne procuration à Jean-Claude BOULARD,
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN,
Christophe GOUSSÉ donne procuration à Annie COSME,
Jennifer DIOT donne procuration à Francis BELLUAU,
Sylvie HÉRON donne procuration à Bruno TISON,
Julie HEUZARD,
Lucas JUIGNÉ,

Secrétaire de séance : Bruno TISON

OBJET : Vote des tarifs publics locaux – Année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l’augmentation de l’Indice des Prix à la Consommation Harmonisés (IPCH)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’appliquer pour l’année 2024, les tarifs publics locaux suivants :

LOCATION DES SALLES - (ARRONDI A L'EURO) :

Forfait énergie du 01/11 au 30/04 (mis en place depuis le 01/01/2023)

	Personnes de l'extérieur		Personnes de Marolles-les-Braults et Associations Marolaises	
	Salle	Cuisine	Salle	Cuisine
Salle A (450 personnes)	534,00 € 75,00 €	96,00 € 25,00 €	352,00 € 75,00 €	70,00 € 25,00 €
Salle A (avec verres)	601,00 € 37,50 €	96,00 € 12,50 €	408,00 € 37,50 €	70,00 € 12,50 €
Salle B (150 personnes)	274,00 € 50,00 €	96,00 € 25,00 €	184,00 € 50,00 €	70,00 € 25,00 €
Salle B (avec verres)	364,00 € 25,00 €	96,00 € 12,50 €	226,00 € 25,00 €	70,00 € 12,50 €
Salle B1 (100 personnes)	212,00 € 30,00 €	96,00 € 25,00 €	127,00 € 30,00 €	70,00 € 25,00 €
Salle B1 (avec verres)	257,00 € 15,00 €	96,00 € 12,50 €	156,00 € 15,00 €	70,00 € 12,50 €
Salle B2 (35 personnes)	76,00 € 20,00 €	96,00 € 25,00 €	57,00 € 20,00 €	70,00 € 25,00 €
Salle B2 (avec verres)	107,00 € 10,00 €	96,00 € 12,50 €	70,00 € 10,00 €	70,00 € 12,50 €
Salle de l'ancienne commune déléguée de Dissé-sous-Ballon	129,00 € (week-end) 30,00 € 82,00 € (jour) 15,00 €		107,00 € (week-end) 30,00 € 70,00 € (jour) 15,00 €	
Généralisations Mouvement (forfait annuel salle B2)			1 104,00 € 100,00 €	

Tarif horaire			11,50 € <i>(Pas de forfait chauffage à l'heure)</i>	
---------------	--	--	--	--

Location vaisselle (ARRONDI AU DIXIEME D'EURO) :

0,20 € par pièce pour les Marollais ou les associations Marollaises

0,24 € par pièce pour les personnes extérieures

8,80 € la nappe

GYMNASE (ARRONDI A L'EURO) :

18,00 € de l'heure

CONCESSIONS FUNERAIRES (ARRONDI A L'EURO) :

CIMETIERE « LE BIGNON » MAROLLES-LES-BRAULTS – CIMETIERE DISSE-SOUS-BALLON	
TRENTENAIRE	
Simple (2 m ²)	105,00 €
Double (4 m ²)	210,00 €
CINQUANTENAIRE	
Simple (2 m ²)	158,00 €
Double (4 m ²)	315,00 €

Cavernes (arrondi à l'euro) :

Caverne trentenaire : 735 €

Caverne cinquantenaire : 840 €

(Prix de la gravure sur plaque à ajouter)

Jardin du Souvenir (arrondi à l'euro) :

Dispersion = gratuité

Acquisition plaque pour livre du souvenir = 40,00 € + gravure (3,10 € la ligne)

Columbarium (arrondi à l'euro) :

CIMETIERE « LE BIGNON » MAROLLES-LES-BRAULTS – CIMETIERE DISSE-SOUS-BALLON	
Case	630,00 €
+ concession 30 ans	105,00 €
+ concession 50 ans	158,00 €

DROITS DE PLACE (ARRONDI A L'EURO) :

Marché = gratuité

Camions vente (outillage, etc...) : **63 €**

CHENIL (ARRONDI A L'EURO) :

Pension journalière : **21 €**

ASSAINISSEMENT (ARRONDI A L'EURO) :

Taxe de raccordement au réseau : **3 100 €**

PHOTOCOPIES :

A4 noir : **0,36 €**

A4 couleur :	1,18 €
A4 recto/verso noir :	0,67 €
A4 recto/verso couleur :	2,32 €
A3 noir :	0,67 €
A3 couleur :	2,21 €
A3 recto/verso noir :	1,29 €
A3 recto/verso couleur :	4,43 €

Matériel (arrondi à l'euro) :

	Extérieur à Marolles-les-Braults	Particuliers de Marolles-les-Braults	Association de Marolles-les-Braults
Barnum 3m X 3m	50 €	20 €	Gratuité
Barnum 4m X 3m	50 €	20 €	Gratuité
Table + 2 bancs	10 €	4 €	Gratuité

Enlèvement et remise du matériel loué (*chargement et déchargement dans les véhicules*) effectué par les locataires en présence d'un agent de la mairie.

Il est donc proposé au conseil municipal de valider les modifications des tarifs publics locaux présentées ci-dessus pour l'année 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VALIDE à l'unanimité des membres présents et représentés les modifications des tarifs publics locaux présentés ci-dessus à compter du **1^{er} janvier 2024**.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire

Publiée par voie électronique
Le 8 janvier 2024